

REGLEMENTATION SECURITE INCENDIE
DANS LES ERP

SECU-36

DUREE	✓ 2 jours
PUBLIC	✓ Personnes missionnées par l'entreprise pour mettre en place / piloter la sécurité incendie dans son établissement
PREREQUIS	✓ Aucun ✓ Groupes de 10 personnes maximum
OBJECTIFS	✓ Connaître, interpréter et mettre en œuvre les textes réglementaires liés à la sécurité incendie dans les Etablissements Recevant du Public (ERP)

PROGRAMME

Cadre réglementaire et classifications

- Code de la construction et de l'habitation
- Définition ERP
- Arrêté du 25 juin 1980 modifié
- Types d'établissements installés dans un bâtiment
- Types d'établissements spéciaux
- Catégories d'établissements
- Dispositions particulières

Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP

- Mesures concernant la construction
- Mesures concernant les aménagements intérieurs
- Mesures concernant le désenfumage
- Mesures concernant les installations électriques
- Mesures concernant les installations au gaz combustible et hydrocarbures liquéfiés
- Mesures concernant l'éclairage
- Mesures concernant le chauffage et la climatisation
- Mesures concernant les moyens de secours contre l'incendie
- Mesures concernant les moyens de surveillance et d'avertissement

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	✓ Supports illustrés, adaptés au milieu professionnel ✓ Etudes de cas ✓ Attestation individuelle de formation
MODALITES ET DELAIS D'ACCES	✓ A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...) sous 5 jours
ACCESSIBILITE	✓ Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap
TARIF	✓ Sur demande et transmis dans le devis
MODALITE D'EVALUATION	✓ Evaluation en cours de formation
SANCTION DE LA FORMATION	✓ Attestation de fin de formation